



## Les Offres de Bienvenue CIC réservées aux étudiants 3IS Lyon

Jusqu'à

# 150€

sur les produits et services  
de votre choix<sup>(1)</sup>

### Offre de Bienvenue nouveau client

Afin de vous permettre d'apprécier l'efficacité de nos solutions, nous vous invitons à découvrir nos services de façon privilégiée.

**Jusqu'à 150€<sup>(1)</sup> offerts sous forme de réduction à utiliser à votre convenance parmi une sélection de produits et services du CIC.**

### Prêt Études CIC

Scolarité, transport, hébergement...

**Vous profitez d'un prêt sans frais de dossier et pouvant aller jusqu'à 80 000 €, pour faire face à toutes les dépenses liées à vos études.**

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**  
Exemple\* pour un Prêt Études d'un montant de 10 000 € et d'une durée de 5 ans, souscrit dans le cadre d'un Contrat Personnel Jeune, vous remboursez 59 mensualités de 177,34 € et une dernière de 177,39 €. Taux annuel effectif global (TAEG) fixe de 2,50% (taux débiteur fixe: 2,47%). Montant total dû par l'emprunteur: 10 640,45 €. Pas de frais de dossier. Le montant des mensualités indiqué ci-dessus ne comprend pas l'assurance facultative proposée habituellement: assurance Décès, Perte Totale et Irreversible d'Autonomie (PTIA) invalidité et Incapacité de Travail (ITT) calculée sur le capital restant dû, avec un montant de 1<sup>er</sup> cotisation mensuelle de 6,55 €, un montant total sur la durée du crédit de 204,77 € et un taux annuel effectif de l'assurance (TAEA) de 0,81%.

\* Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre agence CIC. Après expiration du délai légal de rétractation de 14 jours et du délai légal de mise à disposition des fonds. Conditions valables jusqu'au 30/06/2023.

au taux préférentiel de

# 2,50%\*

TAEG FIXE  
Jusqu'à 120 mois

### Complémentaire Santé Primo Etudiants

# 17€

par mois<sup>(2)</sup>

pour toute souscription jusqu'au 30/06/2023

**Carte Avance Santé:** pas d'avance de frais  
Des garanties essentielles à prix fixe et garanti  
Des services d'accompagnement innovants\*  
Des fonctionnalités digitales\*\*

\*Téléconsultation médicale via MédecinDirect et assistance psychologique Psya inclus.

\*\*Suivi de vos remboursements, envoi de justificatifs... directement depuis votre application smartphone CIC.



Un conseiller  
vous répond au  
☎ 04 37 23 61 03



Connectez-vous  
sur [cic.fr](https://cic.fr)  
rubrique Jeunes



Pour découvrir la liste de toutes  
les agences CIC, flashez ce code  
avec votre smartphone



Suivez la chaîne CIC  
sur les réseaux sociaux.



**NOUVEAU**  
Le Rendez-Vous Vidéo CIC

(1) 150 € valables sur toutes les nouvelles souscriptions de produits et services commercialisés par le CIC, offerts sous forme de réduction (liste limitative) :

- Soit sous forme de mois de cotisation offerts (Contrats Personnels, abonnement Filbanque, cotisation carte de paiement).
- Soit sous forme d'abondement (PEL, PEA Plan Bourse) conditionné par une durée minimum de détention de 1 an ; à défaut l'abondement devra être remboursé à la Banque.
- Soit par un remboursement de frais déjà payés par le souscripteur sur ces nouvelles souscriptions (contrats d'assurance, frais de dossiers crédits à la consommation, frais de dossiers crédit immobilier).

Offre réservée aux nouveaux clients personnes physiques âgés de 18 à 28 ans, dont l'ancienneté au CIC est inférieure à 6 mois, agissant à titre non-professionnel. Voir conditions détaillées dans votre agence CIC. Une seule offre par personne physique non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir (Conditions au 01/01/2023).

(2) Offre réservée aux étudiants âgés de 16/25 ans jusqu'au 30/06/2023. L'ensemble des offres et services proposés est soumis à conditions dont le détail pourra vous être précisé par votre agence CIC.

Conformément à la loi, si la conclusion du contrat a été précédée d'une action de démarchage et/ou si celle-ci a été faite à distance, c'est-à-dire dans le cas où vous ne vous êtes pas rendu en agence, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Ce droit peut être exercé par l'envoi du bordereau de rétractation spécifique figurant au contrat de souscription à l'adresse qu'il mentionne. Le contrat ne peut commencer à être exécuté qu'à l'expiration du délai de rétractation, sauf si vous en disposez différemment. En cas d'exercice de la faculté de rétractation, vous ne serez tenu qu'au paiement du prix correspondant à l'utilisation du produit ou service effectivement fourni jusqu'à la date de la rétractation, à l'exclusion de toute pénalité. La durée du contrat, ainsi que les modalités et les conséquences financières de la fin du contrat sont fixées pour chaque produit dans la fiche Zoom et/ou dans les conditions générales du contrat qui vous seront communiquées avant la souscription. Banques contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris. La langue utilisée entre les parties durant la relation précontractuelle, dans laquelle le contrat est rédigé et utilisée durant la relation contractuelle choisie en accord avec le client est le français. La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française. Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans les conditions et selon les modalités définies par les articles L.312-4 et suivants du code monétaire et financier et par les textes d'application : pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en agence et sur le site internet de la banque [cic.fr](https://cic.fr). Pour toute demande portant sur la bonne exécution du contrat ou toute réclamation : CIC 09 69 32 06 06 (appel non-surtaxé).

En cas de litige, vous pourrez vous adresser :

- Dans un premier temps, à votre agence.

- Dans un deuxième temps, au service Relation Clientèle dont votre agence peut vous communiquer les coordonnées.

- Dans un troisième temps, si vous êtes un consommateur et pour tout litige relevant de sa compétence, au médiateur du CIC : via son site internet : [lemediateur-cic.fr](https://lemediateur-cic.fr) ou gratuitement hors frais d'affranchissement, par courrier adressé à M. le Médiateur du CIC – 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi-Lune, vous pouvez obtenir auprès de votre agence ou sur [cic.fr](https://cic.fr) les informations précisant sa mission (charte de la médiation).